



HAL
open science

Militer pour la mémoire : Rapport au passé et luttes minoritaires dans deux anciens ports négriers

Renaud Hourcade

► **To cite this version:**

Renaud Hourcade. Militer pour la mémoire : Rapport au passé et luttes minoritaires dans deux anciens ports négriers. Politix, 2015, Le passé mobilisé, 110 (2), pp.63-83. 10.3917/pox.110.0063 . halshs-01329334

HAL Id: halshs-01329334

<https://shs.hal.science/halshs-01329334>

Submitted on 14 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Militer pour la mémoire

Rapport au passé et luttes minoritaires dans deux anciens ports négriers

Renaud Hourcade

CRAPE-ARENES - Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe

Version de pré-publication (pre-proof)

Pour toute citation se référer à la version publiée :

Hourcade Renaud, « Militer pour la mémoire. Rapport au passé et luttes minoritaires dans deux anciens ports négriers », *Politix*, 2015/2 (n° 110), p. 63-83.

DOI : 10.3917/pox.110.0063.

URL : <http://www.cairn.info/revue-politix-2015-2-page-63.htm>

Résumé

Cet article s'intéresse aux conditions d'émergence et de structuration de mobilisations mémorielles à Nantes et Bordeaux, deux anciens ports négriers. À partir d'une étude de terrain portant sur deux associations locales, il identifie l'expérience du racisme comme un aspect central de cet engagement. Ce constat amène à interroger les modalités de transfert et de traduction qui font que les acteurs passent d'un problème de discriminations à des revendications d'ordre mémoriel, s'inscrivant dans le registre de la politique symbolique. Le rôle joué par les « entrepreneurs de mémoire », positionnés à l'interface entre production de normes mémorielles internes au groupe, production identitaire et luttes de statut tournées vers la reconnaissance, apparaît décisif à cet égard. Les profils, représentations et pratiques de deux d'entre eux sont présentés en détail.

Abstract

Drawing from an ethnographic study, this article deals with the emergence and structuration of local memory mobilisations in Nantes and Bordeaux, two former slave trade ports. The shared experience of racial discrimination appears as a strong incentive for such involvement. This observation leads to a central question: why and how is the race question translated into a struggle concerned with public memory? The role of “memory entrepreneurs” appears central in this matter. Two of them are presented in details and their specific social profile and function analysed. Their position, at the interface between memory norms, identity production and recognition claims at the political level makes them key actors in this process.

Militer pour la mémoire

Rapport au passé et luttes minoritaires dans deux anciens ports négriers

Bien que les « politiques de mémoire » s'accompagnent régulièrement de controverses – qu'on songe aux débats sur le régime de Vichy ou la guerre d'Algérie – elles n'ont encore suscité qu'un faible nombre de recherches en science politique. Si des publications récentes consacrées au temps long des politiques mémorielles nationales¹ et à la genèse de politiques particulières² ont introduit les outils d'analyse de la sociologie politique dans un domaine qui avait jusqu'ici suscité principalement l'intérêt des historiens, d'autres aspects sont restés dans l'ombre. C'est le cas, en particulier, des « mobilisations mémorielles ». On sait peu de choses, en effet, des profils sociologiques, objectifs et motivations des acteurs mobilisés sur les questions de mémoire, ainsi que de leur rôle exact dans l'émergence, l'orientation ou la réorientation d'une politique mémorielle particulière³. Derrière les figures les plus médiatiques du débat public (les époux Klarsfeld, le CRAN⁴ ou Dieudonné, par exemple) se dessinent en effet des pratiques contrastées de défiance ou de participation à l'action publique et une diversité de cas qui devrait mettre en garde contre une réduction trop rapide dans les catégories de l'instrumentalisation « communautariste » du passé. Il existe des manières diverses, souvent moins visibles et plus « ordinaires », de se mobiliser pour la mémoire et d'interagir à ce sujet avec les décideurs politiques. Cet article vise à éclairer la nature de ce type de militantisme, avec l'objectif principal de mieux connaître les attributs sociaux et les pratiques de ceux qui s'y consacrent. Il prend pour objet deux mobilisations actives au cours des années 1990 et 2000 à Bordeaux et Nantes, deux villes qui ont en commun d'avoir été autrefois des ports du commerce des esclaves et qui se sont engagées avec plus ou moins de réticences dans une politique officielle de reconnaissance de ce passé⁵. La période étudiée recouvre un moment particulier pour les politiques de mémoire. A partir des années 1990, est en effet apparu l'idée qu'elles constituaient

¹ Michel (J.), *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, PUF, 2010.

² Bertrand (R.), *Mémoires d'Empire : la controverse autour du fait colonial*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 2006 ; Gensburger (S.), *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

³ On emploie dans cet article, le terme de « mémoire » pour désigner les rappels du passé qui s'inscrivent dans l'espace public avec le relais des pouvoirs politiques. Il se réfère donc à la « mémoire publique » et non à la « mémoire collective » – caractérisée par sa dynamique interne à un groupe et sa transmission intergénérationnelle – ou à la « mémoire historique » – partagée par un groupe sur la base d'une histoire apprise – même si ces deux types de rapport au passé jouent bien entendu un rôle dans la manière dont les acteurs appréhendent les politiques de mémoire. Pour des positions argumentées à propos des distinctions entre « mémoire collective », « mémoire historique », « usages politiques du passé » et « mémoire publique officielle », cf. notamment Halbwachs (M.), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1950), Lavabre (M.-C.), « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, 44 (3), 1994, p. 480-493, Andrieu (C.), Lavabre (M.-C.), Tartakowsky (D.), dir., *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006 ; Michel (J.), *Gouverner les mémoires... op. cit.*

⁴ Conseil Représentatif des Associations Noires de France.

⁵ Les données qui servent de base à cet article s'appuient sur des informations recueillies au cours d'un travail de thèse mené entre 2007 et 2012, à partir d'archives, d'entretiens et d'observations. On se permet de renvoyer à la publication qui en est issue : Hourcade (R.), *Les ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool*, Paris, Dalloz, 2014.

une entrave croissante à la « liberté de l'historien », eu égard en particulier à la multiplication des « lois mémorielles »⁶. S'y est rapidement ajouté l'idée que les militants mémoriels – et les élus qui leur cèderaient – poursuivaient des « intérêts communautaristes », en multipliant les journées de « repentance » sans se préoccuper du risque « d'affaiblir la conscience nationale »⁷. Ainsi, alors que le « devoir de mémoire » s'était imposé comme la rhétorique morale dominante des années 1970 sous l'effet de la lutte de victimes ou d'enfants de victimes du génocide des Juifs⁸, la période ultérieure lui a progressivement substitué les catégories d'« abus de mémoire », de « concurrence des victimes » ou encore de « repentance »⁹. Comprendre cette substitution suppose de voir que les modes d'interprétation de la mémoire se sont trouvés bousculés, entre temps, par les mutations du militantisme des « minorités », à la faveur de l'apparition de nouveaux groupes¹⁰. L'objet central de lutte reste l'antiracisme, à l'instar de leurs aînés de la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » (1983), et ils portent la même critique de la mise à l'écart institutionnelle des descendants de migrants postcoloniaux¹¹. L'aspect inédit est que l'histoire et la mémoire occupent désormais une place centrale dans leurs préoccupations et stratégies militantes. Divers épisodes historiques plus coupables que glorieux pour la nation se retrouvent ainsi mis en lumière par des groupes désormais mobilisés au titre de leur identité minoritaire postcoloniale et ethnoraciale, une identification qui heurte, tant rhétoriquement que conceptuellement, les cadres de l'universalisme républicain¹². Qui sont, sociologiquement, les acteurs qui s'engagent dans des mobilisations mémorielles ? Qu'est-ce que leur motivation doit à une identité de « victime » ou de « descendant de victime » ? Quel est l'horizon de reconnaissance identitaire poursuivi collectivement et à quel point implique-t-il une rupture avec d'autres catégories d'appartenance ? Il faut rappeler d'abord que l'acceptation d'une identité de « victime », puis sa mise en relation avec des objectifs de

⁶ L'expression de « lois mémorielles » s'est imposée dans le débat public pour désigner les textes de loi qui fixent, de manière juridiquement contraignante ou simplement déclarative, une interprétation « juste » du passé. Sont concernées la loi Gayssot de 1990 visant à sanctionner le négationnisme, la loi Taubira de 2001 qui déclare l'esclavage et la traite négrière « crimes contre l'humanité », la loi du 24 février 2005 – abrogée ensuite – qui entendait promouvoir, dans la recherche et les programmes scolaires « les aspects positifs de la présence française outre-mer », enfin, les diverses propositions de loi actuellement en discussion tendant à la reconnaissance du génocide arménien.

⁷ Kaspi (A.), *Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques*, Ministère de la Défense, novembre 2008, p. 46. Le rapport parlementaire Accoyer de la même année craint également un affaiblissement du « sentiment de fierté nationale ».

⁸ Laliou (O.), « L'invention du devoir de mémoire », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 69, 2001, p. 83-94.

⁹ Voir par exemple : Todorov (T.), *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995 ; Chaumont (J.-C.), *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997 ; Benbassa (E.), « La concurrence des victimes » dans Blanchard (P.), Bancel (N.), *Culture post-coloniale, 1961-2006*, Paris, Autrement, 2005 ; Terray (E.), *Face aux abus de la mémoire*, Arles, Actes Sud, 2006. Pour un texte critique de cette littérature, voir Trigano (S.), « “Abus de mémoire” et “concurrence des victimes”, une dépolitisation des problèmes », *Controverses*, 2, 2006, p. 39-44.

¹⁰ Laplanche-Servigne (S.), « La lutte contre le racisme des “minorisés” en France et en Allemagne depuis les années 1980 », *Hommes et migrations*, n° 1277, 2009, p. 56-66.

¹¹ Hajjat (A.), *La Marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, Amsterdam, 2013.

¹² L'un des mouvements emblématiques à cet égard est celui des « Indigènes de la République » qui assimile la relégation sociale des enfants d'immigrés à la persistance de mécanismes coloniaux. Voir « “Nous sommes les indigènes de la république !...” Appel pour les Assises de l'anti-colonialisme post-colonial », texte publié en 2005 sur le site Toutesegaux.net repris dans Bouteldja (H.), Khiari (S.), *Nous sommes les indigènes de la République*, Paris, Amsterdam, 2012.

commémoration ou de réparation, implique un travail social et politique complexe, porté par des entrepreneurs de mobilisation et des cadrages spécifiques¹³. Il suppose donc tout un système d'interactions sociales qui mérite d'être mieux éclairé. L'objectif central de cet article est de décrire les processus par lesquels les mobilisations construisent les enjeux de mémoire de l'esclavage comme des instruments de lutte contre les discriminations ethnoraciales et pour la reconnaissance symbolique des minorités. La première partie présente deux mobilisations mémorielles, l'une à Nantes et l'autre à Bordeaux, ainsi que leurs contextes d'émergence, avec le souci d'éclairer leur point d'origine commun : l'expérience partagée du racisme et l'opération de traduction qui conduit à le combattre dans les termes de la mémoire. La deuxième partie met en évidence le rôle clé des « entrepreneurs de mémoire » dans cette traduction, en s'attardant sur les modalités de construction identitaire et de reconnaissance – collective mais aussi individuelle – qui correspondent à l'action de chacun.

Du racisme à la mémoire : la traduction des causes minoritaires en luttes mémorielles

Comme d'autres politiques publiques, mais peut-être plus directement encore, les politiques de mémoire participent de rapports de force symboliques¹⁴. Commémorer, ériger un mémorial, prononcer des « excuses officielles » revient à distribuer, dans l'ordre symbolique, des titres d'honneur, d'égalité ou de reconnaissance. L'objectif des deux associations étudiées s'inscrit dans cette dimension. Il s'agit de combattre l'occultation du passé négrier de leur ville et de veiller à ce que la mémoire locale véhicule une vision respectueuse des victimes de l'esclavage et de leurs descendants. A Nantes et Bordeaux, cependant, ces mobilisations mémorielles ne sont pas à l'origine de la mise à l'agenda des politiques mémorielles locales. Elles prennent naissance, en réalité, à un moment où la mémoire locale de l'esclavage est déjà en train d'être définie comme un problème public, par des acteurs multiples (politiques, historiens, médias), mais selon d'autres cadrages. Les mobilisations visent dès lors deux objectifs principaux : (ré)orienter les thèmes et les usages du rappel « officiel » du passé vers les enjeux minoritaires, s'introduire comme partenaire dans l'action publique naissante.

L'émergence du militantisme mémoriel à Nantes et Bordeaux

A Nantes, des initiatives issues des milieux historiens visant à mettre en avant le passé négrier de la ville ont existé dès les années 1980. Elles se sont cependant heurtées aux réticences de la municipalité dirigée alors par Michel Chauty (RPR), qui craignait de voir ternir l'image de la ville – et plus particulièrement de ses classes dominantes – par l'effet de ce rappel. L'arrivée

¹³ Fassin (D.), Rechtman (R.), *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007 ; Lefranc (S.), Mathieu (L.), Siméant (J.), « Les victimes écrivent leur histoire », *Raisons politiques*, 30 (2), 2008, p. 5-19 ; Latté (S.), *Les « victimes ». La formation d'une catégorie sociale improbable et ses usages dans l'action collective*, thèse de doctorat en études politiques, EHESS, 2008.

¹⁴ Gusfield (J.), *Symbolic Crusade: Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 1963.

de Jean-Marc Ayrault (PS) à la tête de la mairie en 1989 favorise une autre approche : briser ce qui est identifié par certains de ses collaborateurs comme une « névrose nantaise » en revendiquant le choix de faire face au passé plutôt que de le dissimuler. Cet objectif, qui entend également participer d'une modernisation culturelle plus vaste de la ville, se traduit par la présentation d'une exposition temporaire à grand succès, en 1992-1994 : « Les Anneaux de la Mémoire ». La démarche est prolongée ensuite par l'organisation de commémorations annuelles, la réfection des salles du musée municipal consacrée à cette période, puis plus récemment (2012) par l'inauguration d'un important (et coûteux) « Mémorial de l'abolition de l'esclavage », implanté en centre-ville sur l'un des quais de la Loire. A Bordeaux, c'est davantage le contexte du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage, en 1998, qui met à l'agenda la question du rapport de la ville à son passé négrier. L'ampleur donnée par le gouvernement Jospin à cette commémoration accrédite l'idée d'un « tabou » bordelais sur ce chapitre de l'histoire, une attitude qui placerait la ville à la traîne des initiatives nationales et d'autres anciens ports négriers. Dans un livre paru quelques années auparavant sous le titre de « Bordeaux port négrier », l'historien nantais Éric Saugera pointe d'ailleurs sans détour « une amnésie bordelaise », fondée sur les non-dits de l'historiographie locale¹⁵. A Nantes comme à Bordeaux, les premiers registres d'évocation du passé négrier sont donc associés au thème de l'attitude publique des villes faces au passé (dénier ou vérité) ainsi qu'à la préoccupation d'historiens locaux de ne pas falsifier la « mémoire publique » eu égard à la réalité de l'implication de ces ports dans le commerce triangulaire. Ce faisant, les cadres dominants de cette première mise en forme du problème sont le plus souvent associés à l'identité locale – jusqu'à en faire, comme à Nantes, un support de marketing territorial – et à l'inverse dissociés de la figure des « victimes », des héritages de l'esclavage ou de la question de la place des minorités raciales dans les sociétés contemporaines. Ces derniers thèmes sont pourtant ceux qui structurent l'appréhension des enjeux mémoriels par l'UNESCO (programme « La route de l'esclave » lancé en 1994), aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, ainsi qu'en témoigne, par exemple, le cas de l'ancien port négrier de Liverpool¹⁶. Cette invisibilisation de la question minoritaire est l'aspect principal de la politique mémorielle locale que les mouvements associatifs entreprennent de contrer. A Nantes, l'objectif de Mémoire de l'Outre-mer consiste essentiellement à faire valoir la perspective des « descendants d'esclaves » originaires des Antilles mais résidents de la ville. L'association s'est ainsi consacrée à améliorer la présence de la mémoire de l'esclavage à Nantes, en organisant d'abord elle-même des commémorations, puis au côté d'autres associations (et parfois en concurrence avec elles), en poussant la ville à adopter différents instruments mémoriels. Proche de la majorité municipale et relativement conciliante dans ses revendications, le travail de Mémoire de l'Outre-mer correspond à une « co-production » des enjeux mémoriels avec les pouvoirs publics. L'association a été représentée dans le groupe de consultation qui a présidé à l'organisation des Anneaux de la

¹⁵ Saugera (E.), *Bordeaux port négrier*, Paris, Karthala, 1995.

¹⁶ Hourcade (R.), « Un musée d'histoire face à la question raciale : L'*International Slavery Museum* de Liverpool », *Genèses*, 92, 2014, p. 6-24.

Mémoire (1992), dans celui qui a été constitué pour choisir et accompagner la longue gestation du projet de Mémorial (1998-2012) et a également joué un rôle central dans l'organisation des commémorations officielles de l'esclavage que la ville organise annuellement depuis 2005. De cette « gouvernance » avec les acteurs associatifs – un mode d'action relativement classique sur les enjeux de mémoire¹⁷ – l'administration retire un surcroît de légitimité à agir dans le domaine mémoriel. Les militants mémoriels, de leur côté, tirent du partenariat des moyens d'action étendus et une reconnaissance sociale. Les mobilisations mémorielles peuvent ainsi ne pas s'inscrire dans une contestation forte des pouvoirs publics, mais plutôt chercher à exercer une influence « de l'intérieur », dans le cadre d'une coopération globale. A Mémoire de l'Outre-mer, cette influence consiste à faire valoir la question des héritages de l'esclavage sous deux autres angles : les discriminations subies encore aujourd'hui sur la base de la couleur de peau et la dévalorisation, notamment au sein du monde antillais lui-même, de l'identité de « descendants d'esclaves »¹⁸.

A Bordeaux, les origines de l'association Diversités diffèrent dans la mesure où elle ne prend pas sa source dans une mobilisation de la communauté antillaise, mais plutôt sur le campus, parmi un groupe d'étudiants originaires d'Afrique et des Antilles. Au milieu des années 1990, ces derniers cherchent à ranimer un militantisme étudiant éteint depuis l'affaiblissement de la FEANF¹⁹. Un groupe est créé sous le nom d'« Africapac » (pour Afrique, Caraïbe, Pacifique) avec l'objectif initial de représenter les étudiants étrangers dans les instances de la vie universitaire. Mais il déborde bientôt cette raison d'être en s'intéressant au thème de l'esclavage. Avec la situation particulière de Bordeaux, mise en évidence par É. Saugera, puis le bicentenaire national de 1998, le contexte est favorable à des actions militantes. Ce groupe d'étudiants propose un programme culturel accompagné de commémorations et surtout d'une marche dans la ville. L'orientation se veut contestataire. Interviewé par *Jeune Afrique*, le porte-parole de l'association déplore le tour « d'autocélébration » pris par les commémorations officielles de 1998, demande que la traite négrière soit déclarée « crime contre l'humanité » et fasse l'objet de « réparations symboliques »²⁰. Ces critiques rejoignent celles qu'expriment au même moment les participants – en majorité antillais – à une grande manifestation organisée à Paris, pour qui la glorification de la république abolitionniste néglige tant l'ampleur des souffrances subies que les conséquences sociales de l'esclavage, notamment la persistance du racisme et des discriminations²¹. A ces critiques, la manifestation bordelaise ajoute la revendication d'une véritable politique de mémoire locale. « Bordeaux, port négrier,

¹⁷ Gensburger (S.), *Les Justes de France...*, op. cit., p. 160-162.

¹⁸ Mémoire de l'Outre-Mer rejoint en cela les thèmes d'associations nationales qui renouvellent le militantisme antillais, comme le Collectif Dom et la Comité Marche du 23 mai. Voir Célestine (A.), « Mobilisation et identité chez les Antillais de France. Le choix de la différenciation », *Asylon(s)*, 8, 2010.

¹⁹ La Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France, créée en 1950 à Bordeaux, avait fourni un important cadre de débat, de réseau et un outil d'expression sur la colonisation, la décolonisation et la mise en place des nouveaux États indépendants en Afrique, avant de décliner en influence dans les années 1980.

²⁰ « L'Africapac contre la célébration », *Jeune Afrique*, juin 1998.

²¹ Cf. à ce sujet et plus généralement sur le thème des mobilisations antillaises, la thèse d'Audrey Célestine : *Mobilisations collectives et construction identitaire. Le cas des Antillais en France et des Portoricains aux Etats-Unis*, thèse pour le doctorat de science politique, Sciences Po Paris, 2009.

assume ton passé » peut-on lire sur les banderoles. Le choix des autorités municipales de ne pas y répondre immédiatement, puis de suivre par la suite un chemin très hésitant sur la question, entretient le mouvement mémoriel bordelais dans un rapport d'opposition, à l'inverse de la gouvernance municipale en vigueur à Nantes. Grâce la mobilisation d'un répertoire varié, souvent spectaculaire (marche aux flambeaux ponctuée de « chants d'esclaves » et battant le tam-tam sous les fenêtres de l'hôtel de ville, comme en 2000, commémorations rituelles au bord de la Garonne, campagnes de pétition pour « débaptiser les rues des négriers »), cette association parvient à entretenir, pendant une décennie, le problème public de « l'amnésie bordelaise » et à y associer une contestation politique forte des autorités en place.

De l'infériorisation raciste aux revendications mémorielles

Les membres de Mémoire de l'Outre-mer ont des profils sociaux variés. On y trouve, de manière dominante, des antillais (Martinique et Guadeloupe surtout) installés à Nantes de longue date, occupant des positions sociales moyennes, vivant en ville plutôt que dans les périphéries populaires de Nantes. Il n'y a pas non plus de profil ethnoracial unique à Diverscités. Si les antillais y sont peu représentés, les bordelais blancs sont en revanche assez nombreux. Beaucoup ont étudié à l'université, et parfois milité comme syndicalistes ou dans des associations de solidarité. Lorsqu'on questionne les raisons de leur engagement dans ces associations, ces militants ont en commun de ne pas mentionner au premier chef la perception d'un problème de « mémoire ». Ils font plutôt valoir l'expérience du racisme comme élément fondamental de leur démarche militante. Ce racisme qu'ils ont subi ou dont ils se disent témoin apparaît de deux manières : sous la forme des hiérarchies raciales « naturalisées » au sein des sociétés antillaises (pour les militants antillais) et à travers l'expérience de discriminations vécues en métropole (pour les deux groupes). C'est la fréquentation de l'association qui sensibilise les militants aux liens, qui n'étaient pas perçus au départ, entre racisme, esclavage et mémoire publique. Ce mécanisme de traduction apparaît par exemple dans les propos d'Alioune, originaire d'Afrique de l'Ouest, arrivé à Bordeaux à la fin des années 1990 pour y suivre des études :

« En arrivant en France, j'ai connu le racisme ici... Au départ dans le cadre des études et après dans la vie de tous les jours, j'ai senti que certains m'appréciaient parce que j'étais noir et d'autres ne m'appréciaient pas parce que j'étais noir. Tout ça m'a fait prendre conscience... Il y a une mise en cause des conceptions que j'avais des êtres humains au départ qui a été faussée dès que je suis arrivé. Et quand j'ai compris cette partie de mon histoire qu'est l'esclavage, je me suis dit : mais il faut en savoir un peu plus ! Le racisme m'a fait prendre conscience qu'il y avait une partie de mon histoire que j'ignorais et avec l'association je me suis dit que j'allais combler ce vide-là²² ».

²² Entretien avec Alioune, novembre 2009 (pour respecter l'anonymat des personnes, les prénoms ont été modifiés).

D'autres proposent un récit similaire mais où perce de surcroît le poids de l'intériorisation d'une infériorité raciale, comme par exemple dans le cas d'Isabelle, née en Martinique et arrivée en Métropole dans les années 1990 :

« Aujourd'hui, il y a seulement quelques années que je peux regarder un "caucasien" dans les yeux et n'avoir aucun complexe par rapport à lui. [...] Il était impossible pour moi d'aller sereine dans une rencontre ou un échange... surtout s'il fallait aller chercher du boulot. La première idée qui me venait en tête, c'était "ils ne vont pas me prendre" [...] Quand on vous dit... Je suis moche parce que je suis noire, parce que j'ai les cheveux crépus, parce que mes ancêtres étaient des esclaves, parce que ceci, parce que cela et qu'on vous le rabâche tout le temps, vous l'intégrez... Quand vous êtes aux Antilles, combien d'injures, ou combien de réprimandes, même parfois par les parents, sur cette base-là de la couleur ! [...] J'ai vécu le racisme, mais bon, pour moi c'était normal, j'étais noire. C'est normal que les Noirs on les aime pas. Je faisais ma vie comme ça et puis je n'avais pas de problème pour vivre comme ça. Par contre quand je suis arrivée ici à Nantes, ça a été une autre histoire. On m'a dit que j'étais noire parce que ci, parce que ça, et que si je me comportais comme ça c'était ça...

[- Vous voulez dire, avec l'association ?]

Oui, avec l'association ! Et effectivement, ça a révélé des choses enfouies²³ ».

Les visions individuelles du problème (de racisme) sont donc réinterprétées au sein des associations et rendues convergentes pour autoriser finalement la mise en mouvement d'une action collective. Il s'agit d'une forme d'« alignement des cadres », au sens classique que Snow et Benford donnent à cette notion²⁴, une étape décisive de l'engagement dans la cause mémorielle puisqu'elle aboutit à faire partager par le cercle militant les visions du monde qui associent racisme, discrimination, identités ethno-raciales et mémoires publiques de l'esclavage. Ce faisant les mobilisations traduisent en termes mémoriels des préoccupations de nature différente au départ. La mise à disposition de témoignages, de récits historiques ou littéraires, de dispositifs émotionnels, permet de donner du sens à cette expérience, de mettre des mots sur l'injustice. Au sein de Diverscités, par exemple, les réunions sont l'occasion de rappeler les objectifs :

« Si nous faisons ce travail de mémoire-là, avant tout, c'est du fait des conséquences encore actuelles sur la citoyenneté. Le fait de s'interroger sur le nom des rues, d'avoir un mémorial sur la traite des Noirs et l'esclavage... cela participe à des identités plus

²³ Entretien avec Isabelle, décembre 2008.

²⁴ Snow (D.), Rochford (R. B.), Worden (S.) et Benford (R.), « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, 51, 1986, p. 464-481

solides, plus confiantes, c'est de cela dont on a besoin aujourd'hui dans les quartiers. Il s'agit de comprendre une époque, une histoire, ses répercussions aujourd'hui : qu'est-ce qui fait que la discrimination et le racisme continuent d'exister en France et dans le monde. [...]»²⁵.

« Mais pour être en confiance il faut se connaître » ajoute K. Diallo, le président de l'association, lors de la même réunion. Le travail des militants est ainsi d'abord tourné vers le groupe-cible lui-même, qu'il faut interpeller, convaincre, séduire par de nouveaux cadres de pensée. « Ce n'est pas tous les Africains que ça intéresse » nous rappelle l'un des militants, « certains disent c'est fini ». Mais à ceux qui veulent « prendre le fusil et tuer tous les racistes », le militant rappelle que tous les Africains sont « victimes de l'esclavage, de la mentalité de colon, d'armateur ou de négrier », que si on les traite de « noir » c'est « parce qu'il y a 400 ans leurs ancêtres étaient esclaves ». Par conséquent, le sens du militantisme se réoriente : « c'est un travail psychologique dans lequel on explique l'esclavage, qu'on est tous victimes de l'esclavage²⁶ ». Il faut donc, avant tout, mieux connaître l'histoire et entretenir la mémoire. Le travail militant met dès lors logiquement l'accent sur la connaissance du passé : Mémoire de l'Outre-mer entretient un centre de documentation, réclame la construction d'un musée de l'esclavage, met en valeur des figures historiques comme Toussaint Louverture ou Louis Delgrès (qui donne son nom à son local). Diverscités publie un guide du patrimoine négrier de Bordeaux²⁷ et recense les noms de rues qui honorent armateurs et capitaines négriers malgré leur participation à ce que les militants dénoncent – autre cadrage cognitif – comme un « crime contre l'humanité ».

Ces visions du passé prennent aussi la forme d'un récit sensible qui cherche à susciter une émotion. Les commémorations, par exemple, s'inscrivent dans cette perspective. Le rituel de celle de Mémoire de l'Outre-mer, organisée à Nantes à partir de 1986, favorise le recueillement et la compassion. Après une minute de silence, des fleurs sont jetées dans la Loire à hauteur du quai de la Fosse, où étaient jadis amarrés les navires aux longs cours. « Sur ces flots ont été déportés tant d'enfants, de femmes et d'hommes vers un destin tragique » souligne Octave Cestor, le fondateur de Mémoire de l'Outre-mer, voyant dans « cette eau qui relie les océans » le « tombeau de milliers d'Africains »²⁸. La commémoration de Diverscités, sur les rives de la Garonne, a adopté une forme similaire. « Qu'est-ce qui fait qu'on ne puisse pas chacun se mettre à la place d'un esclave ? Se mettre à la place d'un homme qui est dans la cale d'un navire, balloté dans les océans ? » interroge K. Diallo devant des membres de son association, lors d'une réunion²⁹. En d'autres occasions, l'association a demandé que soit créée en ville une « place du Martyr noir » afin d'aider par ce symbole à « cicatrifier les plaies de

²⁵ Réunion bilan sur la campagne « Débaptiser les rues des négriers ? », Bordeaux, Cinéma Utopia, 7 novembre 2009. Notes de l'auteur.

²⁶ Entretien avec Alioune, novembre 2009.

²⁷ Pétrissans-Cavaillès (D.), *Sur les traces de la traite des noirs à Bordeaux*, Paris, L'Harmattan, 2005.

²⁸ « Esclavage : les ports français se souviennent », *Les Echos*, 5 mai 2006.

²⁹ Réunion de bilan sur la campagne « Débaptiser les rues des négriers ? », Bordeaux, Cinéma Utopia, 7 novembre 2009. Notes de l'auteur.

l'histoire »³⁰. Le passage de la dénonciation du racisme à la lutte mémorielle enrôle ainsi tout un jeu de cadrages du passé et du présent, de justifications et de dispositifs émotionnels. Dans ce travail associatif, le rôle de certains acteurs particuliers, placés en position d' « aiguilleurs », apparaît comme décisif. Constatant également leur importance dans ses recherches sur la mémoire des camps nazis, Michael Pollak les a désignés sous le nom d' « entrepreneurs de mémoire » par référence explicite aux « entrepreneurs de morale » de Howard Becker et pour souligner que, comme ces derniers, les entrepreneurs de mémoire produisent des normes morales et veillent à les entretenir³¹. Leur particularité est de le faire en s'appuyant sur la construction et la conservation de récits du passé.

Entrepreneurs de mémoire et luttes minoritaires : deux parcours tendus vers la reconnaissance

Profils de deux « entrepreneurs de mémoire »

Pour que des groupes militants se fédèrent et s'engagent dans une action collective sur le terrain de la mémoire, un travail social de qualification du problème et des solutions, de délimitation des intérêts à défendre et des objectifs à atteindre est nécessaire. Dans le cas du militantisme mémoriel, il faut rendre compte, du surcroît, des mécanismes par lesquels le statut de « victime de l'esclavage » se révèle à un individu et de des façons dont on passe d'un statut individuel à une conscience collective revendicatrice. Comme l'écrivent Sandrine Lefranc, Lilian Mathieu et Johanna Siméant, « une communauté d'expérience d'une injustice ou d'un malheur entre individus ne préjuge en rien de leur capacité à exprimer collectivement une exigence de reconnaissance d'un dommage subi collectivement »³². C'est pour éclairer ce processus qu'il semble utile de porter le regard sur le travail social de rassemblement et de représentation d'un intérêt militant réalisé par les entrepreneurs de mémoire. Pour Michael Pollak, ces derniers occupent une position de « filtre » au sein d'un groupe, agissant à l'interface entre, d'une part, la mise en forme d'une mémoire collective à partir des expériences individuelles et, d'autre part, la diffusion vers l'extérieur de cette mémoire collective dotée d'un visage unitaire. Ce travail d'encadrement passe par la sélection des récits, l'accès aux archives, la mise en avant de travaux d'historiens, autant d'aiguillages contrôlés par ces « acteurs professionnalisés », convaincus d'être des « gardiens de la vérité » sur le passé³³. En d'autres termes, dans l'esprit du groupe, la mémoire ainsi bâtie devient la seule véritablement « juste » dans une perspective

³⁰ Déclaration commune à plusieurs associations (emmenées par Diverscités) publiée dans *Les nouvelles du PCF de Gironde*, 26 juin 2000.

³¹ Pollak (M.), « Mémoire, oubli, silence » dans *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993, p. 15-39. La notion a été réemployée régulièrement dans le champ des études mémorielles, sans toutefois qu'aucune étude ne se penche en profondeur sur la caractérisation de leur profil et rôle. Voir notamment Gensburger (S.), *op. cit.* ou Baudinière (C.), « Une mobilisation de victimes illégitimes. Quand les épurés français de la Seconde Guerre mondiale s'engagent à l'extrême droite », *Raisons politiques*, 30 (2), 2008.

³² Lefranc (S.), Mathieu (L.), Siméant (J.), « Les victimes écrivent leur histoire », art. cit.

³³ Pollak (M.), *Une identité blessée... op. cit.*, p. 30.

qui s'efforce de faire correspondre justesse (historique) et justice (morale). De telles descriptions recouvrent assez bien les dynamiques à l'œuvre au sein des mobilisations autour de l'esclavage. Chacune fait apparaître, en effet, une poignée de personnages saillants qui occupent des rôles cruciaux en matière de mise en convergence des représentations collectives et de transmission, vers l'extérieur, de la « vérité » supérieure de cette mémoire. Un personnage clé, à cet égard, est très souvent le fondateur de l'association. Il est en général son président, celui qui lui consacre un temps quasi-professionnel, son porte-parole. Disposant des instruments essentiels de mise en forme du message (parole publique, éditorial dans les gazettes associatives, tenue de l'agenda culturel, capital relationnel...), il tient un grand rôle dans l'établissement des valeurs et des priorités de la lutte collective. En nous arrêtant en détails sur deux profils, on peut éclairer plusieurs aspects de cette fonction charnière.

Octave Cestor est le fondateur de l'association Mémoire de l'Outre-mer et son président jusqu'en 2011. Même s'il n'est pas le premier individu à avoir porté le problème mémoriel nantais dans l'espace public, ni même probablement celui qui a eu le plus d'impact sur la démarche de cette ville, ce leader associatif est parvenu à animer la scène militante sur la longue durée. Octave Cestor quitte la Martinique vers la fin des années 1960³⁴. Après quelques années dans l'armée, où il dit avoir été marqué par la prégnance du racisme, il s'installe à Saint-Herblain, non loin de Nantes. Il travaille alors comme fonctionnaire. En 1973, il adhère au parti socialiste. La victoire de Jean-Marc Ayrault à Saint-Herblain en 1977 lui permet de devenir conseiller municipal. Parallèlement, le jeune élu cherche à s'investir dans le domaine associatif antillais. C'est une époque où la migration antillaise organisée par l'Etat donne naissance à un grand nombre d'associations d' « originaires », encouragées par les pouvoirs publics dans un objectif de bonne « intégration »³⁵. Leur action, centrée sur le folklore, les bals et la gastronomie, est alors très rarement revendicative. Ne sachant « pas trop quelle direction prendre », O. Cestor fonde donc à Nantes, avec quelques proches, une association « un peu centrée sur l'esclavage »³⁶, sous le nom de Combite Dom. Ce thème, on l'a vu, est sensible localement suite aux réticences de Michel Chauty, assimilées par les milieux d'opposition à une « censure ». Mais pour O. Cestor, le but de cette première association est de lutter contre le racisme, y compris dans les consciences des Antillais eux-mêmes, en mettant au jour les héritages persistants de l'esclavage et la colonisation :

« J'étais révolté par rapport à mes parents. Parce qu'ils sortaient tous de la colonisation. Mon père était un *colonisé*. Je le voyais bien : il était prêt à aller dans son jardin chercher les fruits les plus beaux pour les donner à la gendarmerie qui passait le voir. Et donc la gendarmerie passait toutes les semaines faire ses

³⁴ Les informations qui suivent ont été tirées de documents publics et d'entretiens avec l'intéressé et certains acteurs proches.

³⁵ Wuhl (L.), *Migrants de l'intérieur. Les Antillais de métropole : entre intégration institutionnelle et mobilisations collectives*, thèse pour le doctorat de science politique, Université Paris-Dauphine, 2006.

³⁶ Entretien avec Octave Cestor, janvier 2009.

provisions ! Il faisait ça par rapport aux Blancs, alors que son voisin, il ne lui aurait pas donné une orange ! Parce qu'il était Noir ! [...] Tout ça a nourri ma révolte. »³⁷

Centrer un mouvement antillais sur la mémoire de l'esclavage reste cependant, à cette époque, une chose assez inédite en métropole, d'ailleurs vue d'un mauvais œil au sein d'une communauté soucieuse, le plus souvent, de garder cette page tournée. De ce point de vue, Combite Dom – dont le nom créole évoque un regroupement d'esclaves en vue de fomenter un coup – porte la marque du climat politique des années 1980 à la Martinique, quand les mouvements indépendantistes commencent à réintégrer la figure de l'esclave et du « nég' marron » (l'esclave fugitif) dans l'histoire du peuple antillais³⁸. O. Cestor n'est cependant pas indépendantiste ni même autonomiste, contrairement à certains de ses camarades. Rompant rapidement avec les cofondateurs de Combite Dom, il prend le parti de tirer l'esclavage vers d'autres usages, au moment où la mairie change de couleur politique : rassembler les Antillais de Nantes derrière une meilleure acceptation de leur identité de « descendant d'esclave » et les pousser, collectivement à accompagner Nantes dans la mise à l'agenda d'une politique de mémoire. L'association « Mémoire de l'Outre-Mer » est créée à cet effet en 1989. On retrouve, chez son principal animateur, les traits esquissés par Michael Pollak : la volonté de rassembler un groupe sur la base d'un commun rapport au passé, veiller au respect des « bonnes » interprétations de l'esclavage et de ses conséquences. Il faut y ajouter la volonté de s'inscrire à l'interface avec les processus qui façonnent la « mémoire officielle », en se posant comme l'interlocuteur légitime des pouvoirs publics et en prenant place au sein d'une gouvernance mémorielle qui valorise l'association. A Bordeaux, le personnage saillant du militantisme mémoriel local est Karfa Diallo. Il est originaire du Sénégal, où il est né en 1972. D'abord porte-parole d'Africapac, il s'émancipe de cette association étudiante en 1998 pour créer « Diverscités ». Son but est d'inscrire dans la durée les revendications exprimées lors du cent-cinquantième, à un moment où le thème devient politiquement sensible dans l'espace public local. Pour y parvenir, K. Diallo entend aussi faire sortir la mobilisation du campus et l'ouvrir aux bordelais de toutes origines. A l'inverse de Nantes, les milieux antillais locaux ne se montrent pas revendicatifs sur ce sujet et laissent donc aux membres de Diverscités le champ libre pour prendre en charge le militantisme mémoriel. A cette époque, K. Diallo n'est arrivé à Bordeaux que depuis deux ans pour y étudier le droit et la science politique. Mais à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, il a été engagé dans les milieux syndicalistes étudiants. Son père, un médecin qu'il présente comme « métis peul et berbère » est un ancien combattant de l'armée française. Il déclare aussi avoir été marqué, « comme tous les petits sénégalais » par l'histoire de l'île de Gorée, un comptoir commercial patrimonialisé par le gouvernement et l'UNESCO en tant que lieu d'emprisonnement et d'embarquement d'esclaves à destination des Amériques³⁹. Rapidement, K. Diallo se montre un efficace entrepreneur de mobilisation :

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Jolivet (M.-J.), « La construction d'une mémoire historique à la Martinique : du schœlchérisme au marronisme », *Cahiers d'études africaines*, 27 (107-108), 1987, p. 287-309

³⁹ Entretien avec K. Diallo, novembre 2009.

chaque année, son association propose un programme commémoratif, le « Mémorial de la traite des Noirs », accompagné d'une marche au centre-ville qui, avec ses accents militants, attire l'attention des médias. Comme dans le cas du militantisme mémoriel nantais, deux objectifs s'imbriquent : façonner une vision du passé et la défendre auprès des « siens » (même si Diverscités insiste sur son caractère non-communautaire) ; mettre la mémoire locale au service de l'anti-racisme. En interne, les entrepreneurs de mémoire produisent des normes mémorielles, étroitement associées à des représentations du passé juste et à des catégories identitaires jugées légitimes – « noirs », « citoyens » ou « descendants d'esclaves ». En externe, sur la base d'un groupe rassemblé, ils portent publiquement la demande de reconnaissance de ces normes et s'érigent dès lors en « représentants », avec la perspective d'un profit politique personnel qui n'est pas étrangère à leur motivation.

Des entrepreneurs d'identité : normes mémorielles et catégories d'appartenance

A l'instar des entrepreneurs de morale de Becker, les militants mémoriels s'efforcent de dire le juste et de le faire respecter comme tel. Mais pour que ce « dire » soit porteur d'une reconnaissance d'identité et de statut, il faut le faire entériner comme représentation « officielle », en faisant jouer le caractère légitimant du « jugement d'Etat »⁴⁰. Ce n'est que par son caractère public que la commémoration peut valoir consécration. D'où un engagement qui vise à transformer la mémoire publique officielle (selon les termes de J. Michel) plutôt qu'à organiser des commémorations dans l'intimité du groupe. Mais s'il s'agit bien d'orienter un pouvoir normatif – faire dire le passé « juste » – il faut bien voir en même temps que les croisades morales (ou mémorielles) sont les instruments d'une lutte de statut⁴¹. Ce qui se joue, à travers elles, est une élévation collective dans l'ordre des dignités, la défense d'un statut d'insider ou le rejet d'une infériorisation. Dans le cas de l'esclavage, les modalités de la lutte contre le mépris racial sont intimement liées à la manière dont les groupes mobilisés mettent au point leurs façons d'« accommoder » l'identité noire. S'agit-il de se l'approprier pour mieux combattre les inégalités, quitte à renverser le stigmate en faisant de l'appartenance raciale une valeur ? Ou faut-il résister à l'assignation, en mettant en avant plutôt la superposition des couches d'appartenance et la manière dont chacune peut trouver du sens à rappeler le passé ? Mémoire de l'Outre-mer a clairement choisi cette seconde voie, en exposant au grand jour l'esclavage pour mieux assumer une identité métisse, mêlant à l'héritage du maître blanc – longtemps le seul accepté – le patrimoine culturel de l'esclave noir. Il s'agit par-là de défendre une forme de labilité identitaire antillaise que deux mécanismes conduisent à dénier : d'une part, le racisme, du fait de l'assignation à la catégorie de Noir, d'autre part, la domination d'une définition ethnocentrique « blanche » de l'identité locale (et nationale) qui, en passant sous silence l'esclavage, ne reconnaît pas à sa juste valeur l'expérience historique des esclaves et de leurs descendants. L'engagement mémoriel sur la scène nantaise vise fondamentalement à

⁴⁰ Bourdieu (P.), « Esprits d'Etat », *Raisons Pratiques*, Paris, Editions du Seuil, 1994, p. 123.

⁴¹ Gusfield (J.), *Symbolic Crusade...*, op. cit.

combattre ensemble ces deux problèmes. Pour ce faire, O. Cestor tourne le dos au « doudouïsme » et préfère mobiliser un répertoire culturel plus élitiste, basé sur les écrits d'Edouard Glissant et du mouvement de la Créolité. Les efforts de ces auteurs, depuis les années 1970, pour émanciper l'identité antillaise de sa soumission au regard colonial, en valorisant la figure de l'esclave et du « nég'marron », sont portés aux nues au sein de l'association. « Il n'y a pas que les bals et les manifestations festives », écrit le fondateur de Mémoire de l'Outre-mer dans un éditorial de 1993, appelant ses « compatriotes » à « faire sauter les chaînes qui restent fortement liées dans [leurs] têtes⁴² ». Alors que Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau ont été invités plusieurs fois au siège de Mémoire de l'Outre-mer, le président de l'association souligne que la créolité peut s'offrir comme « une voie de l'identification » des Antillais » : « oui, le peuple d'Outre-mer a comme héritage son origine, nous sommes enfants d'esclaves et de négriers ». On mesure bien ainsi le rôle d'entrepreneur d'identité – mais aussi de dignité – occupé par O. Cestor, désireux d'aider « (ses) propres compatriotes » à se débarrasser du « colonialisme encore omniprésent » qui imprègne leurs modes de pensée et les contraint à « se sentir inférieurs à l'autre⁴³ ». Mais si le statut de « descendant d'esclave » peut être valorisant et revendiqué, pas question en revanche de s'engager comme « Noir », comme le propose le CRAN à partir de 2005. Le discours « métis » et anti-essentialiste de Mémoire de l'Outre-mer s'oppose à ce qui est perçu comme un enfermement dans la catégorie raciale, sur un modèle américain « porteur de risques majeurs⁴⁴ ». Une vision partagée au sein de l'association : « Il y a ce collectif qui s'appelle le CRAN... je ne peux pas adhérer à un truc comme ça ! Vous sauriez me dire ce que c'est qu'un Noir vous ? Moi je ne sais pas !⁴⁵ ». La catégorie raciale est jugée trop étroite pour les Antillais⁴⁶, mais cette position témoigne aussi d'un attachement à l'universalisme républicain assez marqué chez ces militants. C'est peut-être dans cette confrontation avec des principes de classement identitaire concurrents que l'entrepreneur de mémoire apparaît le mieux comme un entrepreneur de normes : « Évitions le piège des ghettos qui nous est tendu » martèle encore Octave Cestor en 2008⁴⁷. A Bordeaux, la composition dissemblable de Diverscités favorise une approche différente. N'incluant qu'une minorité d'Antillais, elle valorise moins le métissage que la « diversité », comme son nom l'indique assez clairement. Cette « diversité » désigne la bonne cohabitation des appartenances raciales et culturelles – et en particulier le refus des discriminations – davantage que leur fusion ou leur invisibilisation. Le vocabulaire de l'appartenance raciale est donc présent dans le mouvement mémoriel bordelais. L'absence de mémoire de l'esclavage est par exemple présentée par K. Diallo comme « insultante aussi bien pour la mémoire de (leurs) ancêtres que pour la

⁴² « Où est l'intérêt général ? », *Dom Tom Com*, n° 6, 3^e trimestre 1993, p. 1.

⁴³ Entretien avec O. Cestor, janvier 2009.

⁴⁴ *Dom Tom Com*, n° 57, 1^{er} trimestre 2006, p. 5.

⁴⁵ Entretien avec Isabelle, décembre 2008.

⁴⁶ S'intéressant à des mobilisations nationales adoptant une ligne semblable, Audrey Célestine souligne que leur crainte de voir diluer un particularisme antillais dans la catégorie de Noir les a conduit à une forme de marginalisation vis-à-vis des luttes minoritaires qui ont émergé en France ces dernières années, et finalement à une relative impuissance. Célestine (A.), « Mobilisation et identité chez les Antillais de France... », *art. cit.*

⁴⁷ *Dom Tom Com*, n° 65, 1^{er} trimestre 2008

communauté noire vivant dans la région⁴⁸ », tandis qu'il parle de la Marche de 1998 comme « la première fois qu'on voyait autant de Noirs envahir les rues à Bordeaux⁴⁹ ». Le paradigme de la « diversité », dont le succès est grandissant dans les années 1990, permet d'articuler cette catégorisation identitaire à un jeu de revendications d'égalité et de « respect ». « Le constat amer fait par tous les acteurs militants de la cause du respect de la différence est celui de l'hypocrisie de l'État français » écrivent les fondateurs de l'association, en pointant les « carences actuelles du modèle français d'intégration⁵⁰ ». Leur position critique le refus de combattre les inégalités de fait fondées sur les différences de genre, de race ou d'ethnicité, sans toutefois remettre en cause l'universalisme comme idéal. C'est en somme, un multiculturalisme circonstanciel, pragmatique et non essentialiste, assez proche des positions de Pap N'Diaye sur la « condition noire », consistant à définir la race comme une situation sociale subie⁵¹. La mémoire, sous cet angle, est un instrument dont l'usage est double : elle permet d'un côté de mettre la question minoritaire à l'agenda, dans un contexte français où celle-ci n'émerge que difficilement, en profitant du caractère sensible et polémique de « l'amnésie bordelaise » ; de l'autre, elle s'offre comme support pour un autre récit du passé, plus valorisant et de nature à déconstruire les stigmates raciaux.

Des entrepreneurs de statut : les mémoires glorieuses de l'esclavage

Se faire discret, ne pas « remuer le passé » comme l'ont fait souvent les victimes, qu'il s'agisse des survivants des camps nazis ou des « descendants d'esclaves », est une attitude qui vise à restaurer une forme de dignité auprès des autres comme de soi-même. Elle revient à tenter d'effacer des mémoires un statut perçu comme réducteur, stigmatisant ou trop obsédant : « Mon père ne m'en parlait jamais parce que c'était lourd cette espèce de honte, je pense inconsciente de l'esclavage, l'humiliation que les ancêtres avaient eue⁵² ». Un aspect fondamental du rôle des entrepreneurs de mémoire est que, inversement au choix du silence, ils cherchent à obtenir le rappel public de ce passé. Mais ils le font sous des formes qui permettent de jeter une lumière plus valorisante pour eux-mêmes et leur groupe, soit en attachant à l'identité de victime une image plus positive, inscrite dans une nouvelle grandeur morale à travers le « devoir de mémoire », soit en dégageant dans un passé de souffrance des rôles et des statuts plus glorieux, tels ceux de résistants ou de « nég'marron » :

« [Lors du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage] on avait le sentiment d'auto-glorification de la République qui avait aboli l'esclavage, qui avait libéré ces

⁴⁸ « Assume ton histoire », *Sud Ouest*, 10 juin 1999.

⁴⁹ Entretien avec K. Diallo, novembre 2009.

⁵⁰ Profession de foi jointe aux statuts de l'association « Diversités », 8 novembre 1998.

⁵¹ Plus précisément la situation d'un groupe « qui n'a en commun que l'expérience d'une identité prescrite, qui a été historiquement associée à des expériences de la domination subie, et qui peut s'accompagner de la conscience du partage de cette expérience. N'Diaye (P.), *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2007, p. 48.

⁵² Entretien avec Bernard, décembre 2008.

pauvres esclaves. La mémoire de la résistance n'était pas suffisamment prise en compte. On restait dans une position victimaire, le Noir est une victime, on l'a libéré... alors que nous, ce qui nous semblait important, c'est la position inverse, c'est la position d'acteur : le Noir est un résistant, c'est quelqu'un qui, dans des conditions difficiles, a créé, a imaginé, inventé des solutions⁵³ ».

Significativement, l'acte fondateur du militantisme mémoriel à Bordeaux, en 1998, prend pour nom les « Journées au Morne », les « mornes » étant le terme qui désigne aux Antilles les montagnes, dans lesquelles les « Marrons » pouvaient trouver refuge. K. Diallo, alors porte-parole d'Africapac, explique que « pour les jeunes issus des communautés noires de banlieue, savoir que leurs ancêtres ont fait des choses positives est fondamental pour leur donner des repères⁵⁴ ». On retrouve ici l'entrepreneur de mémoire non plus seulement occupé à briser la préférence des victimes pour le silence, mais s'efforçant de « renverser le stigmate » lié au passé, en positivisant le statut de « descendant d'esclave ». Historiquement le marron n'a pas fait figure de modèle pour les populations descendantes des esclaves, car il incarnait la sauvagerie opposée à la « civilisation » apportée par la société coloniale. C'est seulement à la faveur des luttes régionalistes aux Antilles qu'il a pu devenir progressivement un mythe identitaire, en incarnant l'esprit de résistance au cœur même du système esclavagiste, mais aussi comme dépositaire de la culture africaine originelle, mieux conservée parmi les fugitifs et leurs descendants. Leur figure, et le renversement qu'elle autorise, inspire un grand nombre de militants mémoriels, y compris parmi ceux qui sont issus d'Afrique : « Avec l'association j'ai appris la lutte des abolitions et à partir de ce moment, je me suis mis dans la peau d'un nég'marron qui se bat pour sa liberté. Et pour se battre pour sa liberté, il faut appartenir à un groupe comme le nég'marron le faisait⁵⁵ ». Même au sein de Mémoire de l'Outre-mer, où la valorisation du marronnage n'est pas un axe dominant, les figures de Toussaint Louverture ou Louis Delgrès permettent d'injecter une forme d'héroïsme dans le rappel du passé. Les mobilisations mémorielles ne se satisfont donc pas du seul registre « victimaire » et « passif » dans lesquelles les commémorations officielles tendent à les cantonner lorsqu'elles s'appuient sur le seul thème moral du « devoir de mémoire ». Pour satisfaire entièrement la revalorisation de statut qui les sous-tend, dans une optique tant interne au groupe qu'externe, les entrepreneurs de mémoire débordent ce « paradigme victimo-mémoriel »⁵⁶ en sollicitant des formes plus classiques d'usages du passé : grands hommes, héros, résistants, qu'ils soient « noirs » ou « métis », fournissent des mythes valorisants et des modèles d'identification positive.

Des entrepreneurs politiques : valoriser le rôle de représentant

⁵³ Entretien avec K. Diallo, novembre 2009.

⁵⁴ « L'Africapac contre la célébration », *Jeune Afrique*, juin 1998.

⁵⁵ Entretien avec Alioune, novembre 2009.

⁵⁶ Michel (J.), *Gouverner les mémoires...*, op. cit.

La description des attributs et du rôle social des entrepreneurs de mémoire ne serait pas complète sans prendre en compte la dimension des rétributions non plus seulement collectives mais personnelles du militantisme mémoriel. Cet aspect compte probablement davantage à l'échelle des systèmes politiques locaux, dans lesquels il est plus aisé de se faire intégrer à des réseaux d'échange et de légitimation. Etre entrepreneur de mémoire permet de s'ériger tout à la fois en représentant d'un groupe et en « propriétaire de cause » d'un problème public, deux arguments qui placent l'intéressé en position de négocier son soutien avec le pouvoir municipal. A cet égard, l'investissement d'O. Cestor sur le terrain de la mémoire relève certes d'une trajectoire personnelle qui l'a mis aux prises avec les héritages de l'esclavage, mais il correspond aussi à un intérêt bien identifié, mis à profit comme membre du parti socialiste candidat à des responsabilités électorales. Des rétributions personnelles directes sont attendues aussi dans ce registre, contribuant à motiver une action militante inlassable, coûteuse en temps et en efforts. Conseiller municipal à Saint-Herblain, en quête de progrès dans sa carrière politique, O. Cestor répond donc favorablement aux invitations qui lui sont faites par le pouvoir municipal et privilégie sans hésitation la voie de la « gouvernance » sur celle de l'opposition. Jean-Marc Ayrault lui a reconnu rapidement une certaine légitimité. Octave Cestor siège ainsi dès 1989 dans la commission extra-municipale qui prépare l'exposition Les Anneaux de la Mémoire, non sans entrer en concurrence avec celui qui en est la véritable cheville ouvrière, l'adjoint au Tourisme Yvon Chotard. Jouant parallèlement de son statut de leader communautaire, O. Cestor demande au maire, à la même époque, de « reconnaître officiellement Mémoire de l'Outre-mer comme la représentante de la communauté d'Outre-mer en Loire-Atlantique », ce à quoi le maire ne s'engage pas, mais répond qu'il « ne voudrait pas qu'on dise, à la fin de [son] mandat, qu'il n'aura rien fait pour l'Outre-mer »⁵⁷. En 2001, le leader de Mémoire de l'Outre-mer finit par obtenir une place sur la liste de J.-M. Ayrault pour les municipales et devient conseiller municipal. Il est à ce moment-là le seul Noir du conseil municipal, un aspect qui n'est pas anodin au moment où s'impose politiquement le thème de la « diversité ». Rétrogradé à une place plus lointaine sur la liste (51^e) en 2008, il dénonce alors un « problème noir » que connaissent les élites nantaises et plus largement la France et qui, juge-t-il, aura entravé sa carrière depuis ses débuts à Saint-Herblain⁵⁸. Le leader antillais est malgré tout réélu et obtient même une place d' « adjoint à la lecture publique et aux relations entre Nantes, l'Afrique et les Caraïbes » de 2012 à 2014, à la faveur d'un changement de maire. Sa conviction que son appartenance raciale lui nuit sera pourtant renforcée peu après, lorsqu'il est écarté de la liste conduite par Johanna Rolland en 2014. « Si j'avais eu une autre couleur de peau, j'aurais fait une autre carrière », déclare-t-il alors⁵⁹. Devenu tout à la fois propriétaire d'un problème public, rassembleur d'une partie de la communauté antillaise et « symbole » de l'ouverture vers la diversité culturelle, le positionnement personnel d'O. Cestor s'est révélé

⁵⁷ *Dom Tom Com*, n° 5, 1^{er} trimestre 1991.

⁵⁸ Entretien avec O. Cestor, janvier 2009. Voir aussi une interview où il retrace son engagement politique : « Octave Cestor et le devoir de mémoire », *Ouest France*, 2 avril 2003.

⁵⁹ « Deux Martiniquais en campagne à Nantes : elle est candidate, il est son mentor », *La Première*, publié en ligne le 17 janvier 2014.

momentanément convertible en capital politique. La lutte s'est néanmoins révélée difficile car d'autres ont pu prétendre avec autant de succès, sinon davantage, à une légitimité par l'action sur le terrain mémoriel⁶⁰ et plus tard sur celui de la représentativité des minorités. A Bordeaux, comme à Nantes, le principal entrepreneur mémoriel bordelais s'est doublé rapidement d'un entrepreneur politique déterminé. Cependant, au vu des tensions fortes avec le pouvoir municipal, ce n'est pas par la cooptation que K. Diallo parvient à faire son entrée sur la scène électorale, mais en incarnant au contraire l'opposition. En 2001, avec le soutien d'une partie du milieu associatif de la gauche non-socialiste, il se présente comme tête de liste aux élections municipales, dans une démarche politique apparentée à celle des « Motivé-e-s » de Toulouse. Les thèmes de campagne font la part belle aux enjeux de diversité culturelle et à la mise en place de contre-pouvoirs citoyens. Cette campagne, couronnée d'un score non-négligeable (3,7 % des voix) permet à l'ancien leader étudiant de se construire une image au carrefour des paysages militants et politiques. Ce rôle lui vaut, au cours des mois qui suivent, quelques appels du pied tant d'Alain Juppé que de l'opposition socialiste, sans toutefois permettre à K. Diallo d'avancer immédiatement dans une carrière politique. Le dossier mémoriel reste même très conflictuel et n'évolue à aucun moment vers une gouvernance « à la nantaise ». Par conséquent, c'est encore dans un costume d'opposant que K. Diallo se lance dans une nouvelle campagne électorale en 2008. L'objectif affiché de décrocher un siège au conseil municipal ne peut être atteint qu'à travers une alliance : K. Diallo espère « faire valoir son poids relatif en amont du scrutin pour obtenir un éventuel accord avec l'une des deux principales listes »⁶¹. Il reçoit en effet des offres des deux camps avant d'annoncer son ralliement au socialiste Alain Rousset, puis finalement de jeter l'éponge, devant le « mépris » dans lequel ce dernier tiendrait, malgré les promesses, le projet de Mémorial porté par Diverscités⁶². Ces deux itinéraires politiques brièvement présentés révèlent des traits communs. Ils aident, semble-t-il, à rendre compte de certains attributs qui permettent à un entrepreneur de mémoire de tenir ce rôle. Aux logiques qui font intervenir une expérience directe de l'assignation raciale et des qualités d'organisateur de mobilisation s'ajoute la quête personnelle d'une visibilité de « propriétaire de cause », pouvant être convertie le moment venu, dans le système politique local. Ces deux acteurs trouvent ainsi dans la patiente construction d'une légitimité de « représentant » une partie de leur motivation à « faire tourner » une machine militante dans la durée. Ils se révèlent être des entrepreneurs de mémoire parce qu'ils se vivent aussi (et peut-être avant tout) comme des entrepreneurs politiques.

Conclusion

Certaines recherches récentes formulent la thèse d'une légitimité accrue des causes de victimes dans les sociétés contemporaines, à un moment où le traumatisme se serait « imposé comme un

⁶⁰ L'important dossier du Mémorial a été directement pris en charge de 1998 à 2012 par l'adjoint à la culture, Yannick Guin, ce qui a fortement concurrencé O. Cestor et Y. Chotard dans leur engagement sectoriel.

⁶¹ « Un vent d'air frais », *Sud Ouest*, 9 janvier 2008.

⁶² Communiqué de presse, 4 mars 2008.

mode de représentation dominant du rapport au passé »⁶³. Mécaniquement, les demandes de mémoire fondées sur une souffrance s'en trouveraient encouragées. Si ce cadre global semble valide, il nous semble cependant important de prêter attention aux processus empiriques, contextualisés, qui conduisent à construire et à exploiter ce statut de « victime ». Sa place dans les mobilisations mémorielles, en effet, est plus complexe qu'il n'y paraît. En premier lieu, dans le cas de l'esclavage, il paraît plus décisif de se sentir victime du racisme que victime de « l'esclavage » pour s'engager dans une mobilisation pour la mémoire. Il y a donc une manière de s'identifier victime « au deuxième degré » ou victime « collatérale » d'un événement historique qui n'est pas couramment envisagée dans les réflexions sur le sujet. La production de revendications mémorielles n'intervient que dans un second temps, par l'effet d'une traduction des questions d'égalité, de dignité et de reconnaissance dans l'existence d'instruments mémoriels favorables : commémorations, monuments, mémoriaux destinés à rappeler les souffrances endurées mais aussi à mettre en valeur le caractère actif, entreprenant, et finalement héroïque des victimes elles-mêmes. Ce dernier aspect permet de rappeler que si le « devoir de mémoire » et le respect des victimes constituent certainement aujourd'hui des ressorts puissants de sollicitation des pouvoirs publics, ils n'épuisent pas les modalités de projection des identités contemporaines dans le passé. En second lieu, on peut se demander ce qui favorise ce transcodage des enjeux d'égalité et d'antiracisme dans les termes de la mémoire. Si le rôle social des entrepreneurs de mémoire sur lequel nous avons insisté semble important dans de nombreuses situations particulières, il n'exclut pas l'existence de facteurs plus structurels. On pense notamment au contexte à la fois cognitif et juridique qui structure l'espace politique français eu égard à la gestion des demandes minoritaires. Si des mobilisations qui ont pour objet central les discriminations raciales empruntent la voie de la reconnaissance symbolique, à travers la demande d'une mémoire officielle plus inclusive, c'est peut-être parce que la voie de la correction matérielle des inégalités – par la mesure statistique des discriminations, leur sanction juridique, la mise en place de mécanismes correcteurs comme la discrimination positive, etc. – reste encore largement fermée dans le contexte français. Selon cette hypothèse, il ne resterait alors, à l'échelle nationale mais plus encore à l'échelle locale, puisque les villes n'ont pas de possibilités législatives en la matière, que la voie des politiques symboliques (dont les effets ne sont cependant pas que symboliques) pour faire progresser la situation des minorités ethno-raciales. Ce domaine qui n'engage pas – du moins pas immédiatement – de conséquences sur le terrain de droit ou des institutions peut ainsi sembler plus praticable, tant aux yeux des militants de l'antiracisme qu'à ceux des décideurs.

Notice biographique :

Renaud Hourcade est postdoctorant au CURAPP-ESS. Sa thèse de science politique, préparée au CRAPE (Rennes), a été publiée sous le titre *Les ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool* (Daloz, 2014). Ce travail se prolonge

⁶³ Fassin (D.), Rechtman (R.), *L'Empire du traumatisme...*, op. cit., p. 29

actuellement par une étude des dimensions symboliques de l'action publique, mobilisant des terrains comparatifs.